



# CDG 38

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

> **Contact** : Pôle prévention des risques professionnels

> **Tel** : 04.56.38.87.04 / [prevention@cdg38.fr](mailto:prevention@cdg38.fr)  
> **Date** : Septembre 2025



## Risque routier ... Que dois-je faire pour la prévention ?

Le risque routier est un risque professionnel à part entière. Il représente 20% des accidents mortels au travail, c'est donc un enjeu fort pour les collectivités.

La prévention de ce risque doit aller au-delà d'une simple sensibilisation au respect du code de la route, par exemple en agissant sur le maintien en état des véhicules ou sur l'organisation des plannings, ...

### 1. De quoi parle-t-on ?

Il faut distinguer le déplacement domicile-travail, sans lien de subordination, du déplacement pour motif professionnel (utilisation d'un véhicule pour une mission professionnelle) qui est un risque professionnel comme les autres et pour lequel la responsabilité de l'employeur peut être recherchée.



#### Tous concernés

Quelques soit le domaine de compétence de la collectivité, le poste de l'agent ou le mode de transport (voiture, vélo, piéton, ...). Tout agent est amené à un moment ou un autre à se déplacer dans le cadre de son travail (réunion, formation, interventions...).

#### En situation de conduite professionnelle

Le conducteur est soumis à plusieurs contraintes qui peuvent être contradictoires : arriver à l'heure à un rendez-vous, assurer toutes ses livraisons, tout en respectant le code de la route et en s'adaptant aux conditions météo, ...

#### Accident routier

Comme tout accident, l'accident de la route a souvent une origine multi causale : entretien du véhicule, chargement, organisation du temps de travail, utilisation des téléphones, santé du conducteur, ...

#### Evaluation du risque routier

Elle doit refléter la réalité du risque routier au sein de l'établissement :

- Qui se déplace, pour quoi faire ?
- Comment sont organisés, ou non, les déplacements ?
- Comment sont gérés les véhicules ?
- Comment sont gérés les moyens de communication (téléphone, GPS) ?



## ☐ Mise en place d'un plan d'actions

Il doit prévoir des actions selon 4 axes, reposant sur la déclinaison des principes généraux de prévention :

- Organisation des déplacements : suppression ou limitation des déplacements quand c'est possible, préparation des déplacements (informations précises sur les moyens d'accès, le stationnement, adaptations en cas de conditions climatiques défavorables, ...), respect du code de la route (compatibilité du temps de déplacement, respect des charges), ...
- Choix et entretien des véhicules : véhicules appropriés à la tâche, aménagés et équipés correctement (loi Montagne), entretenus, ...
- Suppression des communications au volant : protocole de gestion en sécurité des moyens de communication, refus des appels entrants, bascule systématique sur la messagerie, ...
- Développement des compétences : formation à la conduite en sécurité, sensibilisation aux conduites addictives et effets de certains médicaments, hygiène de vie (alimentation, sommeil). Vérification régulière de la détention du permis de conduire ([selon les dispositions légales](#)).

## 2. Qui peut m'aider ?

### ➤ CDG38 (pôle Prévention des Risques Professionnels)

[www.cdg38.fr](http://www.cdg38.fr) : conseils + documents en ligne : fiches thématiques sur certains risques ...

### ➤ Service de santé au travail :

Équipe pluridisciplinaire autour du médecin du travail (visite médicale, conseil, ...)

### ➤ INRS

[www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) : base documentaire sur les risques professionnels

Pour travailler sur le risque routier, vous pouvez notamment consulter les brochures et vidéos :

- ED 6329 "Le risque routier en mission. Guide d'évaluation des risques"
- ED 6352 "Le risque routier, un risque professionnel à maîtriser"
- ED 6112 "Vérifications générales périodiques des presses plieuses hydrauliques"
- Plusieurs vidéos en ligne sur le risque routier.

### ➤ Assurance maladie risques professionnels

Guide pour lancer une démarche de prévention du risque routier :

<https://www.risqueroutierpros.fr/>

### ➤ Ministère du Travail

Supports pédagogiques : <https://travail-emploi.gouv.fr/risque-routier-professionnel-des-chiffres-cles-pour-sensibiliser-la-deuxieme-cause-de-mortalite-au-travail>

### ➤ CNFPT

[www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr) : conseil et organisation des formations

### ➤ Assurance statutaire

Mise à disposition de supports de communication (livret d'accueil, livret métier, ...)

